



**A l'attention de l'ensemble des  
conseillers métropolitains**

Grenoble, vendredi 4 avril 2025

A quelques mois de la fin de notre mandat métropolitain nous ressentons un profond sentiment d'échec. Si au cours du mandat précédent la constitution de la métropole a permis de faire naître un territoire et de faire émerger plusieurs projets stratégiques, ce second mandat restera marqué avant tout par les divisions de la majorité et ses conséquences désastreuses : au lieu de traiter des priorités du territoire nous aurons consacré beaucoup de temps à arbitrer des débats internes et des querelles intestines. L'explication principale tient sans aucun doute au fait que la majorité du président n'est pas celle qui l'a élue. Mais plus profondément elle tient aussi à une conception erronée du fait métropolitain.

En effet, en l'absence d'élection des conseillers communautaire au suffrage universel direct, ceux-ci sont avant tout élus sur des programmes communaux. Or à Grenoble, et ce n'est pas le cas dans les autres métropoles, il a été décidé de faire comme si ce vote municipal débouchait sur une majorité politique, voir même partisane. Ce n'est évidemment pas le choix des électeurs ni celui d'une grande partie des élus municipaux. Cette décision a conduit à écarter un certain nombre d'élus de ces communes (représentant 15 communes et 254 591 habitants) de la conduite du projet métropolitain en raison non pas du fait qu'ils n'étaient pas d'accord avec les priorités pour le territoire mais en fonction de leur seule et supposée étiquette partisane, quand bien même beaucoup n'en ont pas.

Ce fonctionnement délétère a débouché sur un fait majeur : la dénonciation de l'accord local qui permettait une représentation plus équitable des communes entre 5 et 10 000 habitants par la seule ville de Grenoble et contre quasiment toutes les autres. Au-delà du fait que les citoyens de ces communes seront demain moins représentés, cela traduit un manque de confiance de la part de la ville centre envers les autres élus. Cette confiance est aujourd'hui doublement rompue puisque la même ville de Grenoble manipule les chiffres pour faire croire qu'elle serait lésée dans les arbitrages métropolitains alors même qu'elle est la composante principale de la majorité. C'est une nouvelle version du thachérisme à l'échelle européenne « I wan't my money back ». Une conception bien éloignée des principes de solidarité entre les communes.

Nous l'affirmons : ceci est extrêmement grave. Rien ne peut se construire au niveau intercommunal sans la confiance. Et cette confiance est aujourd'hui rompue. Cela appelle des actes forts dans la perspective du prochain mandat.

**Métropole des territoires de progrès solidaire**

Grenoble Alpes Métropole - 3 rue Malakoff 38000 Grenoble - [contact@grenoblealpesmetropole-mtps.fr](mailto:contact@grenoblealpesmetropole-mtps.fr) - 06 07 13 35 98  
[grenoblealpesmetropole-mtps.fr](http://grenoblealpesmetropole-mtps.fr)

C'est pourquoi nous proposons :

- ➔ Que la métropole soit désormais construite sur une majorité de projets. Les grandes priorités doivent être définies collectivement et l'exécutif métropolitain doit être composé de tous ceux qui sont d'accord pour les mettre en œuvre. C'est l'adhésion au projet et non l'étiquette qui doit primer. Parmi ces priorités nous proposons d'ores et déjà :
  - L'entretien et l'amélioration de nos espaces publics : nos citoyens sont d'abord et avant tout demandeur de proximité et c'est un puissant levier pour mettre en œuvre nos politiques métropolitaines (végétalisation, mobilité, dynamisme commercial)
  - La transition écologique : notre territoire est particulièrement touché par le changement climatique. La préservation de nos ressources (eau notamment), la rénovation thermique des logements, la diminution de nos rejets (déchets), le développement des mobilités douces sont indispensables et doivent faire l'objet d'un consensus
  - L'attractivité économique : on ne peut partager que la richesse que l'on crée. Nous n'opposons pas le développement économique à la solidarité ils sont complémentaires. Dans un monde concurrentiel nous devons préserver ce qui a fait la richesse de notre territoire et nous a permis de mettre en œuvre des politiques de solidarité ambitieuses.
  - La sécurité : c'est la première des libertés : vivre en paix. Les facteurs d'insécurité sont de fait intercommunaux et la délinquance ne s'arrête pas aux limites communales. La métropole ne peut être absente ou se limiter à la prévention. Dans les transports ou dans la lutte contre les trafics nous devons pouvoir agir à l'échelle intercommunale.
  
- ➔ Que la transparence dans les critères d'intervention dans les communes soit totale. La mission d'information et d'évaluation des investissements doit être poursuivie et amplifiée afin qu'il ne puisse exister de doute sur le fait que ce sont bien les priorités et la solidarité entre les communes qui guident nos choix et non l'appartenance à un groupe majoritaire. N'oublions pas que derrière les communes il y a des citoyens et qu'aucun n'a à être défavorisé ou moins doté du fait de l'appartenance politique de ses élus.
  
- ➔ Que le rôle de centralité de la ville de Grenoble soit reconnu. Il ne s'agit pas de faire Grenoble contre les autres. La ville centre est le moteur de notre territoire. Elle supporte de ce fait des charges de centralité qui doivent être reconnues et prises en compte.



Chers collègues la situation est grave. Alors que le budget métropolitain a été en constante augmentation depuis le début du mandat, la satisfaction des habitants de la métropole n'a cessé de diminuer compte tenu de la dégradation de la qualité et de l'efficacité du service public rendu.

L'élection de 2026 ne doit pas être celle de la revanche d'un camp contre un autre ni celle où chacun tente de tirer la couverture à soi. Elle doit être celle du sursaut et de l'union pour faire face aux défis qui nous attendent. Elle doit aussi envoyer un message aux territoires voisins qui nous regardent parfois avec effroi et pour qui la métropole est plus un épouvantail qu'une chance. Alors que c'est, nous en sommes convaincus, une chance.

Rendons ceci possible tous ensemble !

**Métropole des territoires de progrès solidaire**

Grenoble Alpes Métropole - 3 rue Malakoff 38000 Grenoble – [contact@grenoblealpesmetropole-mtps.fr](mailto:contact@grenoblealpesmetropole-mtps.fr) - 06 07 13 35 98  
[grenoblealpesmetropole-mtps.fr](http://grenoblealpesmetropole-mtps.fr)